

Le Venezuela qualifie d'inacceptable un communiqué du Costa Rica mettant en question l'arrêt de la Cour suprême de justice



Caracas, 6 janvier (PL)-. Le Venezuela a qualifié d'inacceptable la réaction de la diplomatie costaricienne qui a mis en question l'arrêt de la Cour suprême de justice. Celle-ci a décidé de suspendre provisoirement l'assermentation de quatre législateurs pour des irrégularités lors du suffrage.

Selon le ministère costaricien des Affaires étrangères l'arrêt de la Cour suprême violerait aussi bien le droit international que les principes consacrés dans la charte de l'ONU.

Le ministère vénézuélien des Affaires étrangères a signalé que le communiqué de la diplomatie costaricienne viole la souveraineté nationale, l'autodétermination des peuples et le principe de non intervention dans les affaires intérieures, en plus d'ignorer les Pouvoirs publics d'un État indépendant.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/80622-le-venezuela-qualifie-dinacceptable-un-communique-du-costa-rica-mettant-en-question-larret-de-la-cour-supreme-de-justice>



Radio Habana Cuba